

ARGUS de la PRESSE

21, Bd Montmartre — 75002 PARIS

Tél. : 742-49-46 -

N° de débit

MAINTENANT

14/16 RUE DES PETITS

HOTELS

75010 PARIS

23 AVR 1979

L'originalité de la Biennale de Paris reste d'être une biennale des jeunes aussi la première condition de participation des artistes est d'être né après le 1.1.1944.

En ce qui concerne la sélection française, il a été décidé de faire appel à toutes les catégories professionnelles concernées par la vie artistique contemporaine et de les associer à la sélection. La sélection finale sera établie par une commission multipartite, présidée par le Délégué Général Georges Boudaille, qui réunira, autour de la commission des critiques d'art, les représentants des conservateurs de musée d'art moderne et des artistes engagés dans une action pédagogique, et à laquelle seront associés, à titre consultatif, des directeurs de galeries d'art contemporain.

Candidature : les artistes français ou étrangers résidant en France doivent adresser le plus tôt possible et, en tout cas avant le 1<sup>er</sup> septembre 1979, un dossier donnant le maximum d'informations et éventuellement un projet spécifique pour la XI<sup>e</sup> Biennale de Paris. Les dossiers et toute la correspondance doivent être adressés à : « Biennale 80 », 11, rue Berryer, 75008 Paris.

### La XI<sup>e</sup> Biennale de Paris est reportée à l'année prochaine.

● Alors qu'elle devait se tenir à l'automne de cette année, la XI<sup>e</sup> Biennale de Paris est reportée à 1980, aux dates habituelles, c'est-à-dire de la mi-septembre à la fin octobre, au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Son organisation a été profondément remodelée, la Commission Internationale supprimée, et la volonté de rendre sa préparation publique affirmée.